



Délai pour déclarer accident de travail

Par **melshi**, le **15/02/2016** à **22:12**

Conductrice de bus j'ai eu un accident le 24/04. J'avais de la douleur de dos depuis un moment et avec le nouveau traitement que j'ai eu pour les douleurs j'ai eu un malaise et j'ai percuté le bus d'un collègue. Mon employeur m'a dit de pas me mettre en accident de travail sinon il le contestera et de prendre des jours de repos. Je me suis mis en arrêt maladie après examen j'ai été opérée d'une hernie et fracture de vertèbre. Mais ce qu'il est trop tard pour être mis en accident de travail. Car je n'ai pas osé le faire alors qu'à ce jour je viens d'apprendre qu'un collègue a eu deux accidents le même jour et elle a eu le droit de se mettre en accident de travail. De plus j'ai eu une sanction une journée de mise à pied. Que dois-je faire svp?

Par **P.M.**, le **16/02/2016** à **09:22**

Bonjour,

Il est difficile de vous répondre puisque vous n'indiquez pas de date précise car le 24/04 peut être de n'importe quelle année...

La prescription est théoriquement de 2 ans...